

mot « gloire » est indéterminé et pris dans son sens le plus général.

Le pronom « il » peut être employé. L'expression « il était » forme un verbe impersonnel qui signifie « comme cela était ». C'est la traduction la plus répandue, celle qu'on trouve dans la plupart des livres de prières, particulièrement dans le « *Paroissien romain très complet* ». C'est aussi celle qu'on lit dans plusieurs ouvrages publiés par divers Pères bénédictins de Solesmes et de Ligugé : Dom Guéranger (1), Dom Cabrol (2), Dom Froment (3).

On peut aussi omettre le verbe dont l'équivalent offre une difficulté spéciale en français et dire : « Comme au commencement, comme maintenant (*ou* aujourd'hui), et toujours et dans les siècles des siècles » (4). Chacun est libre d'adopter dans ses prières la traduction qu'il préfère (5).

Est-ce à dire que ceux qui enseignent les prières aux enfants à l'aide du catéchisme doivent désormais en corriger le texte ou changer leur enseignement sur ce point ? Non pas. Il y a grand avantage à avoir une formule unique pour des prières communes ; et c'est sans doute pour assurer cette uniformité et en faciliter la récitation en commun et en public que Nos Seigneurs les évêques propagent un texte par le moyen du catéchisme. Pour des raisons d'ordre général et de discipline diocésaine, il est préférable qu'on leur laisse le soin de le changer et qu'on continue d'enseigner la formule du catéchisme.

---

(1) *Année liturgique*, au début de chaque vol.

(2) *Le livre de la prière antique*.

(3) *Petit office de la Sainte Vierge expliqué et commenté*.

(4) *Le livre de la louange divine*, par Dom Rabory.

(5) C'est aux évêques qu'il appartient, en permettant l'impression d'un livre de prières, de juger de la valeur des prières qu'il contient, surtout des litanies.